

MANÈGE
CONCOURS FEDERAL DES BEAUX-ARTS 1996
1er PRIX

Le point de départ du projet du manège est une réflexion sur le sens d'un espace couvert pour l'équitation.

Ce dernier est par excellence un sport, ou un loisir extérieur dont le parcours est défini par des éléments naturels ou architecturaux: chemins de randonnées, pistes forestières, lisières, enclos ou barrières.

Le manège est une immense enceinte dont l'image rappelle les enclos de bois croisés.

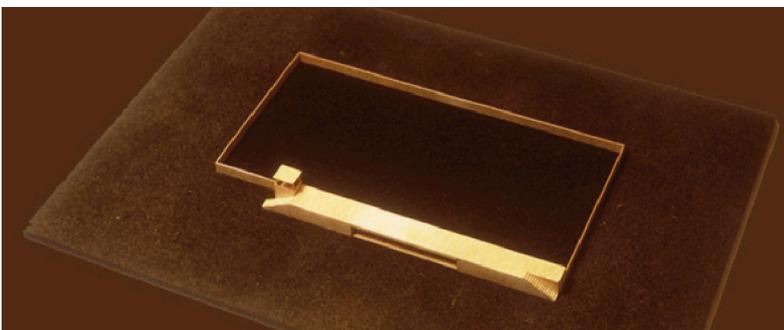
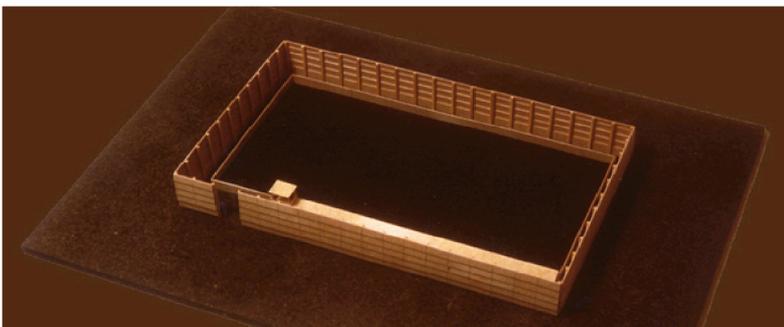
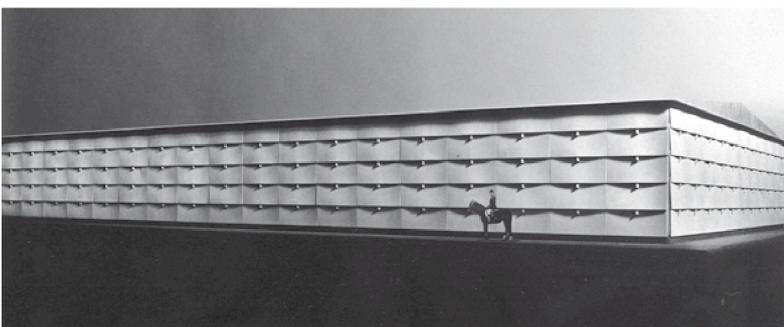
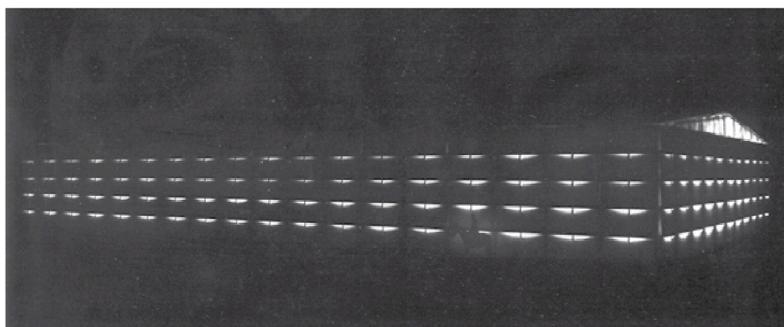
La façade se compose d'immenses panneaux d'un mètre cinquante sur trois mètres, en contreplaqué de bouleau, bombés par un bois de section carrée de vingt centimètres. Cinq panneaux forment un cadre préfabriqué et sont vissés aux poteaux en troncs écorcés de la structure verticale primaire.

De jour, la lumière pénètre légèrement par les fentes de la façade. De nuit, l'éclairage intérieur glisse vers l'extérieur le long de la façade.

La structure bidirectionnelle du toit est formée par des porteurs tridimensionnels en bois ronds et d'un tirant métallique. Elle se pose sur la pointe des poteaux. Le tirant sert d'accrochage pour l'éclairage, l'installation sprinkler et de drapeaux lors de manifestations.

La toiture, en matériau ondulé semi-translucide, filtre la lumière zénithale et répand une luminosité constante sur le sol en terre battue.

Les dimensions sont adaptables aux besoins en fonction du module de façade : grandeur de la piste, tribune et nombre de spectateurs, tour de contrôle, vestiaires, buvette, infirmerie et espaces de rangements et de dépôts.



Dimensions:	30 x 54 m
Hauteur sous structure:	6.0 m
Hauteur au faite:	8.6 m
Piste:	20 x 45 m
Surface totale:	1'620 m ²
Volume SIA I 16:	11'340 m ³
Coûts estimés:	CHF 850'000.-
Durée de montage:	5 mois